

Le Courrier des Opelousas.

Vol. XXI.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 26 Septembre 1874.

No. 50.

OPÉLOUSAS:
SAMEDI matin, 26 SEPT. : : 1874

TICKET DU PEUPLE.

Pour Trésorier d'Etat,
JOHN C. MONCURE,
DE CADDO.

Pour le Congrès.—6me. District.
JOSEPH M. MOORE,
DE ST. LANDRY.

En vertu d'un arrangement pris avec les représentants de la Ligue Blanche de notre Paroisse, la partie éditoriale du COURRIER passe aujourd'hui du sousigné à ces représentants. Tout ce qui a rapport aux affaires générales du COURRIER, avis, abonnements, envois typographiques, etc., continuera à être sous le contrôle exclusif du sousigné.

LEONCE SANDOZ.
Opelousas, 25 mai 1874.

Pauvre Louisiane!

La voilà encore une fois sous le falot de la botte militaire! Après avoir renversé le gouvernement usurpateur de Kellogg, après avoir rétabli le gouvernement légitime, et quand ce gouvernement marchait dans l'ordre le plus complet, à la grande satisfaction générale; quand tout promettait que la confiance et l'ordre se rétabliraient bientôt, voici venir Grant le brutal, le sourd et aveugle Président, qui envoie un de ses lieutenants (le gén. Emory) avec l'armée de terre et de mer, et réinstalle Kellogg dans son usurpation.

Cette réinstallation s'est faite à la Nlle-Orléans, le 19 courant dans la plus grande tristesse, au milieu de la consternation générale.

Il va sans dire que le gouverneur McEnery a dû céder sans opposer la moindre violence aux troupes des Etats-Unis, et nous sommes aujourd'hui où nous étions à la veille du magnifique mouvement populaire qui avait rendu à notre pauvre Louisiane les officiers de son choix!

Nous avons en, Jeudi, une pluie qui a fait beaucoup de bien aux cannes, aux patates et aux jardins. Il n'a pas plu assez, cependant, pour mettre de l'eau dans les marais taris, et la cueillette du coton ne sera pas interrompue.

Nous annonçons aujourd'hui deux candidatures nouvelles. Voir ailleurs.

Le Jury de Police s'est réuni lundi pour diviser la Paroisse en cinq Arrondissements ou Wards, et pour nommer trois commissaires d'élection à chacune des trente-deux boîtes établies il y a trois semaines par le même corps.

Cette nouvelle division de la Paroisse en cinq Wards, est faite conformément à une loi récente. Le Jury, cependant, en formant cinq Wards des six anciens, n'a changé les limites que du 5e et du 6e, en ne faisant qu'un seul Ward de ces deux.

Les trois commissaires d'élection ont dû être choisis ainsi: un Démocrate, un Liguier Blanc, et un Républicain pour chaque boîte. Il y a bien dans la Paroisse une demi douzaine de lieux d'élection où on ne pourra désigner un seul radical, à moins que ce ne soit quelque ignorant affranchi.

Voilà les officiers pour lesquels nous aurons à voter à l'élection du 29 Novembre prochain:

Un représentant du 6e district au Congrès, un Trésorier d'Etat, un Sénateur à la Législature, de la part des paroisses St. Landry, Lafayette, Calcasieu et Cameron; quatre représentants à la Législature; un Juge de Paroisse; un Shérif; un Coroner; membres du Jury de Police; un Juge de Paix et un Constable pour chacun des cinq Wards de la paroisse; et un Juge de Paix et un Constable de plus pour Opelousas, Washington et Grand Coteau.

Dans l'engagement qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, le 14 courant, entre les citoyens et la police métropolitaine, il y a eu 12 citoyens de tués et 22 de blessés. Du côté des métropolitains, il y a eu 35 tués et 44 blessés.

Le PROCHAIN JURY.—Voici la liste des soixante-cinq Jurés jadis pour la Cour de District qui commencent en notre ville le 26 octobre prochain:

H. L. Frilot, Wm. Déjean, Charles E. Lemelle, O. Prud'homme, Joseph Eddy, Alex. Déjean, Hampton Lambert, Alex. McGaffey, Joseph H. McGee, E. C. Miller, John Antonio, Sothène Richard, Eug. David, Ant. C. Devilliers, Lucien Dupre, Félix Lemelle, Edw. S. Taylor, Alph. Prud'homme, Wm. Lightley, A. Wartelle, Narcisse Venable, Napoléon McGee, Félix Lessasser, J. V. Richard, Gib Gordon, Louis O. Guidry, Alex. E. Chacheré, L. A. Boutté, E. S. Andrus, H. M. Andrus, Gantt Prescott, Eli McDaniel, D. L. Richard, H. Prud'homme A. B. Lamorandier, Lucius Guilbeau, Stafford Thompson, Milk. A. Winkler, Paul Lambert, Edgar Yachille, B. A. Donato, M. Prud'homme, Ernie Déjean, A. D. Ledoux, L. B. Cuny, Jesse West J. S. Flegman, Simon Beroche, J. W. Jeter, U. T. Blackhear, E. Ditchet, L. Darby, Jos. V. Roy, Dan. Wilkins, D. D. Hudepeth, Emile Poiret, Jean T. Healy, Walter A. Sandoz, A. B. Andrus, André Mèche, A. R. Raeberry, B. A. Boutté, Sol Loeb, Frank J. D'AYY, Cyprien Delafosse, Jr.

Grant et la Louisiane.

(Extrait de l'Abelle de la Nouvelle-Orléans.)

Nos lecteurs trouveront plus loin les documents officiels qui rendent compte des événements accomplis dans la journée d'hier et qui ont changé en un horizon sombre et menaçant, la perspective si brillante qu'avait ouverte à la Louisiane la victoire de ses soldats-citoyens.

Notre cœur saigne en pensant à ce changement subit et c'est à peine si nous avons le sang froid nécessaire pour commenter cette nouvelle intervention brutale et inique de la force dans nos affaires intérieures.

M. Grant a tenu à justifier ce que nous avions dit de sa prédilection fatale contre notre malheureux Etat. Dans l'Arkansas, il a laissé Brooks en possession du capitole dont celui-ci s'était emparé par surprise, pendant des semaines, et il a permis aux deux gouverneurs qui se disputaient le pouvoir, de régler leur différend entre eux.

En Louisiane, au contraire, il ne laisse pas s'écouler vingt-quatre heures entre la prise de possession de la maison d'Etat par les partisans du gouvernement légal, et l'ordre qu'il donne de diriger contre la Nlle-Orléans les forces disponibles de terre et de mer des Etats-Unis, pour disperser ceux qu'il appelle, en dépit des faits, de la raison et de la justice, des insurgés.

Il établit le régime militaire en Louisiane parce qu'il usurpateur, son favori, est renversé, quand il a refusé de l'établir sur les instances pressantes de la population qui lui demandait de remplacer Warmoth ou Kellogg par la loi maritale.

Enfin, quand on voit la promptitude avec laquelle Grant intervient brutalement et faisant menacer de prendre la ville d'assaut et de la bombarder, on se demande comment il ne s'est pas intéressé à temps pour éviter l'effusion du sang et le renversement du gouvernement qu'il tenait à maintenir.

On a le droit de supposer qu'il eût traité dans les plans politiques de Grant, de laisser aller les choses, afin d'avoir un prétexte pour établir le régime militaire et de créer ainsi un précédent qui ne pouvait être remis en question sans dicter à la Nlle-Orléans d'adopter dans le but de se perpétuer un pouvoir. Peut-être, cependant, était-il convaincu, par les assertions fanfaronnes de Kellogg, que la grande armée de janissaires organisée par celui-ci, serait assez forte pour écraser les citoyens, et il ne paraît nullement s'être inquiété des conséquences qu'eût pu avoir une victoire des métropolitains sur la levée, car il est clair que dans cette hypothèse, le millier de nègres qu'on avait emmenés à l'hôtel St-Louis, eût profité de l'occasion pour se ruer sur la ville et pour se livrer au massacre et au pillage.

Quoi qu'il en soit, il paraît que M. Grant a été furieux de la déroute des forces de Kellogg et, sortant tout d'un coup de la politique passive qu'il semblait avoir adoptée depuis 18 mois, il est passé d'un extrême à l'autre en se montrant résolu à écraser avec toutes les forces disponibles, ce qui lui était représenté comme une nouvelle rébellion.

Qu'il y ait eu un piège habile tendu aux chefs du mouvement populaire en Louisiane, ou que la détermination de Grant ait surgi spontanément des circonstances, il n'est pas moins vrai que les ordres enverrés hier au général Emory ne pouvaient laisser aucune doute sur la nature de cette détermination.

Le gouverneur McEnery et ses conseillers se sont donc trouvés placés dans une position excessivement difficile. Jamais, en dépit de tout ce qui a pu être dit ou écrit de contraire, il n'a été dans la pensée des chefs du mouvement d'engager une lutte avec les Etats-Unis. C'est été une folie sans nom. Ce que n'avaient pu faire avec succès onze Etats du Sud, dans tout l'état de leur richesse et de leur prospérité, comment le pauvre petit Etat ruiné de la Louisiane, qui ne compte que 350,000 blancs, eût-il pu le tenter?

Que restait-il donc à faire? Une double alternative se présentait, et nous avouons tristement que l'une n'était pas plus encourageante que l'autre.

On laisser le général Emory venir avec ses neuf compagnies et son artillerie faire devant la maison d'Etat, un déploiement militaire qui démontrât que toute résistance était inutile, et alors se retirer en déclarant qu'on ne céderait qu'à la force, et proclamer une abstention absolue en laissant à Grant toute la responsabilité de l'administration des affaires de l'Etat puis attendre que la raison du peuple américain tût senti le tort de sa conduite, et qu'il eût, de l'indigne et absurde tyrannie maintenue, par le sabre en Louisiane.

On mettrait à profit le prestige et les avantages résultant de la victoire du peuple et de l'effondrement de l'usurpation, pour faire le meilleur compromis possible.

Notre sentiment nous eût porté à préférer la première de ces deux alternatives, comme le seul parti digne et noble qu'il y eût à prendre devant l'impossibilité d'engager une lutte, avec quelque chance de succès final, contre les Etats-Unis.

Mais le sentiment n'est pas toujours le meilleur conseiller pour les hommes d'Etat. Ils ont charge, non-seulement de la dignité et de l'honneur du peuple qui a remis sa confiance en eux, mais encore de ses intérêts les plus graves. Ils doivent faire entrer en ligne de compte les souffrances, les misères prolongées qui peuvent être la conséquence d'un élan irrésistible de leur part.

Nous, sur qui ne pèse pas la responsabilité sous la pression de laquelle McEnery et ses conseillers ont dû délibérer, nous n'osons nous permettre d'élever un blâme contre la détermination à laquelle ces sages et courageux patriotes ont dû se résoudre, comme on se résout à une cruelle extrémité.

abattre et à redoubler, au contraire, d'efforts pour arriver à conquérir définitivement son affranchissement par les voies qui lui restent encore ouvertes.

Voici un incident de la reprise du Gouvernement légal par les citoyens de la Nlle-Orléans, les 14 de ce mois, que nous trouvons dans l'Abelle du lendemain:

La force du premier precinct avançait de la place Jackson sur la levée, pendant que celle du second suivait une ligne parallèle rue de la Vieille-Lévy et que celle du troisième venait occuper la rue de Chartres, entre Conti et Bienville enfermant nos bureaux entre les deux détachements.

Chacun des détachements avait une pièce d'artillerie celui de la levée en avait deux. La pièce qui était à l'encouronne Chartres et Bienville était un obusier; celle de la levée était une mitrailleuse Gatlin.

Vers 4 heures les forces des citoyens s'étaient avancées près de la rue du Canal, les métropolitains ont ouvert le feu sur elles avec leur artillerie mais elles n'ont eu le temps de tirer que trois coups de la mitrailleuse Gatlin, car en un clin d'œil les compagnies du peuple après deux ou trois décharges qui avaient abattu les artilleurs et un assez grand nombre de métropolitains, arrivaient sur elles et leur ont fait trois pièces de canon sur quatre les forçant à une retraite précipitée vers la place Jackson.

Un métropolitain blessé racontait qu'il avait vu les hommes tomber auprès des pièces et autour de lui, comme les feuilles d'automne pendant un vent d'orage.

Plus loin, le même journal dit: La population de St-Louis a tenu un immense meeting hier, mardi, pour nous exprimer ses cordiales sympathies et féliciter les citoyens de la Louisiane sur l'heureuse issue de la lutte qu'ils avaient courageusement engagée. Elle bat des mains au rétablissement d'un gouvernement légal. Plus de 10,000 personnes assistaient au meeting, ainsi que le constate une dépêche que nous avons sous les yeux.

A Mobile, l'effervescence populaire a été à son comble pendant toute la journée d'hier, mardi, et deux mille hommes se sont déclarés prêts à marcher au secours de la Nouvelle-Orléans.

On sait déjà que les Texiens ont promis de nous envoyer tout de suite, si nous en avions besoin, 10,000 hommes de renfort. Ce secours, Dieu merci, est inutile, et notre brave population a suffi à la tâche patriotique qu'elle s'était imposée.

UN MEETING RADICAL A ST-JACQUES.—Les meneurs radicaux à Saint Jacques ont été en querelle depuis deux ans et leurs lessives de linge sale ont fini par ouvrir les yeux aux travailleurs de couleur qui ont été jusqu'ici leurs dupes. Ceux-ci commencent à montrer les uns de l'indifférence, les autres du dégoût pour les blancs et les noirs qui ont jusqu'ici contrôlé leurs votes. On en a eu une nouvelle preuve récemment dans un meeting radical. Les noirs qui y assistaient ont écouté très froidement les harangues des démagogues radicaux. Puis l'un d'eux, un travailleur de l'habitation Burnside, nommé Henry, a pris la parole et a dit qu'il y avait assez longtemps que les noirs se laissent mener par le nez, par des carpes-baggers intrigants et voleurs. Il a ajouté que l'intérêt des hommes de couleur était le même que celui des blancs pour lesquels ils travaillent et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de ne plus s'occuper de politique et de se consacrer à leurs travaux.

Ce discours a provoqué de grandes acclamations de la part de la foule des noirs et le meeting s'est dispersé à la grande confusion des radicaux.

CONFLIT DE RACE.—Montgomery, 25 août.—On apprend de bonne source, au sujet de la querelle des blancs et des noirs dans le comté de Choctaw, que les blancs savaient que les nègres se préparaient à saccager et à brûler la ville.

250 blancs étaient organisés et prêts, mais les nègres ont manqué au rendez-vous. On a alors arrêté quelques-uns des chefs et on les a mis en prison, quand on a découvert que d'autres nègres étaient venus grossir leurs rangs, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans et leur ont dit que le président Grant les avait autorisés à organiser des compagnies pour saisir les récoltes sur pied.

Un des meneurs a été arrêté dans un camp-meneur, dans la comté de Wilcox, par des officiers de police, avec l'aide des nègres présents au meeting, et mis en prison.

On croit qu'il se fait un effort organisé pour fomenter la discorde et la lutte entre les races, tout cela dans un but politique.

Les nègres du comté de Choctaw avouent qu'ils n'ont aucun sujet de plainte; ils ont agit seulement d'après ce qu'ils ont supposé être l'ordre du général Grant.

Un correspondant du Meschacéé, de St-Jean-Baptiste, écrit de la Nouvelle-Orléans en date du 9 septembre: On démolit à la Bourse des Marchands et Encanteurs le patient édifice d'une splendide fortune, et les millions du contribuable délinquant François Lacroix s'en vont au taux de \$100,000 par jour. Lacroix, type dont se seraient inspirés Molière et Balzac, est un quarteron octogonaire; autrefois tailleur du monde fashionable, en société avec Cordillière, rue St-Charles, il s'est placé si bien les gains de son métier, qu'il possédait avant la guerre pour un million de propriétés, en maisons et magasins, et se faisait un revenu de \$125,000. Chaque année il en dépensait \$25,000 à Paris pendant deux mois, et revenait passer les autres dix mois en sa maison de la rue Dumaine, No. 70, dans une sordide avarice. Sa raison se déranga vers 1866, époque à laquelle l'un de ses fils fut tué au Mechanics Institute. Un peu plus tard

son autre fils perdit au jeu une somme importante, acte pour lequel il le déshéritait. Lacroix se mit alors à pratiquer le refus de l'impôt, et ses taxes arriérées s'élevèrent à la somme d'environ \$75,000. Il parvint à se faire, à y a quelques mois, à ce qu'un courtier de la rue Gravier, Mark F. Bonis, arrangé ses affaires, ce qui eut lieu, et la situation de Lacroix allait être liquidée, lui laissant, toutes dettes acquittées, une rente mensuelle de \$3,000, lorsque le vieillard obstiné renia son mandataire, et voilà comment ses domaines s'en vont en poussière sous le marteau de l'encan, et comment cette démolition est une conséquence de la reconstruction de l'Etat. La mère de Lacroix vit encore et est âgée de 103 ans.

Les Causes du Célibat.
Nous lisons dans le Figaro: Nous n'avons pas cru devoir jeter au panier la lettre qui suit:

Monsieur,
Vous signalez quotidiennement les abus commis au détriment du public par les divers fournisseurs, par les cuisiniers, etc.

C'est très bien.
Mais pourquoi ne dites-vous pas un traitre mot de la gigantesque abus qui résulte de la coquetterie féminine?

C'est l'abus le plus déplorable qui soit, parce qu'il développe dans les proportions inouïes le célibat, c'est-à-dire la plus grande plaie sociale dont une nation puisse être affligée.

Comment, en effet, un homme se dé-ciderait-il aujourd'hui à prendre femme, puisqu'il lui est impossible de savoir qui l'épouse, si c'est une brune ou une blonde, une rousse ou une châtaigne, une grande ou une petite, une grasse ou une maigre, une jeune ou une vieille?

Il est certain que la plus chère occupation de nos Parisiennes est de se déguiser le mieux possible au moyen du crayon, du polissoir, de l'estompe, du pinceau, du carmin, du blanc de ceruse, du bleu de Prusse et de toute sorte de postiche.

Mieux vaut, disent-elles, une beauté artificielle qu'une laideur réelle. C'est bon pour la galerie, dans les salons, au théâtre, aux promenades, etc., mais pour le mariage, il ne peut y avoir là qu'une source de déceptions.

Les hommes se méfient, et ils font bien.
Le parlement anglais rendit, il y a une centaine d'années, une ordonnance tombée aujourd'hui, je pense, en désuétude, et qui portait cette sanction: "Quiconque attirera dans les liens du mariage aucun sujet mâle de sa majesté au moyen du rouge ou du blanc, de parfums, d'essences, de dents artificielles, de faux cheveux, de cotou espagnols, de corsets en fer, de cerceaux, de souliers à hauts talons ou de fausses hanches, sera poursuivi pour sorcellerie, et le mariage sera déclaré nul et non avenue."

C'était là, monsieur, une excellente mesure, et la preuve en fut que le chiffre des mariages haussa bientôt dans tout le Royaume-Uni.

Si l'on édictait aujourd'hui quelque chose de semblable chez nous, ce serait le meilleur moyen de préparer "la revanche".
UN ECONOMISTE.

Le mal signalé par notre correspondant existe certainement, mais nous ne croyons pas que son remède soit applicable.

Nous n'en recommandons pas moins sa lettre à l'attention de celles de nos grandes dames qui gouvernent la mode, et qui peuvent, seules, si elles le veulent, imprimer un mouvement de retours vers la simplicité.

CANDIDATS.
Pour le Sénat.
M. l'éditeur du Courrier.
Veuillez annoncer qu'il sollicitation de nombre de Démocrates et de Conservateurs de la Paroisse St. Landry, le Dr. WM. H. KIRKMAN, de la Paroisse Calcasieu, a consenti à se laisser porter comme candidat pour le Sénat de l'Etat, à l'élection de Novembre prochain.

Reconnaisant à la Paroisse Calcasieu le droit de présenter un candidat à cette place, nous recommandons au plaisir le Docteur Kirkman à la considération favorable des Démocrates et des Conservateurs de St. Landry. BEAUCOUP DE VOTANS.

Je m'annonce respectueusement comme candidat à la place de Sénateur d'Etat pour le District Sénatorial, composé des Paroisses Cameron, Lafayette, Calcasieu et St. Landry. GEO. H. WELLS.

Le Dr. W. A. ROBERTSON est candidat pour le Sénat de l'Etat, pour ce District, composé des paroisses Lafayette, Calcasieu, Cameron et St. Landry.

"De Nouveau dans le Harnais."

OPÉLOUSAS, 15 Septembre 1874.
LA demande réitérée d'un grand nombre de mes amis, j'ai consenti à rentrer dans le commerce, et j'ai l'honneur d'offrir au public mes services comme marchand.

J'ai fait un arrangement avec M. Solomon Isaac, par lequel je prends la direction de son magasin à dater de ce jour, à mon ancien et honoré local. Mon motto sera comme dans le passé: "Prix Fixe Pour Tout le Monde."

Les marchandises seront vendues à très bon marché, et pour pouvoir le faire avec succès nous sommes forcés de maintenir le principe du comptant ou son équivalent. C'est la seule manière qui soit juste envers tout le monde et qui établit des relations agréables entre le vendeur et l'acheteur. Notre intention est, de donner pleine satisfaction à tout le monde, et nous sommes convaincus que vous ferez

Une Economie de 25 pour Cent sur vos achats, si vous les faites chez nous. Nous avons un grand assortiment en main. Le magasin est bondé de marchandises de tout genre. Nous avons reçu et nous recevons tous les jours un fort stock de:

Marchandises Sèches.
Habillements, Bottes, Souliers, Chapeaux, Articles de Fantaisie, Etouffes pour Robes, Quincaillerie, Fatence et Groceries, lesquels ont été achetés à très bon marché, pour du comptant, et que nous vendons avec un

Tres Petit Profit.
Nous achèterons pour du comptant, au plus haut prix de marché, Coton, Laine et Peaux. Donnez-nous la peine de venir examiner nos marchandises, et vous serez convaincus qu'il n'est pas votre avantage d'acheter chez nous.

Demandez le magasin de M. Solomon Isaac, encadré Main et Bellevue. Souvenez-vous du grand magasin "brignes" antérieurement occupé par Bloch & Dupré, et du grand hangar devant en avant.

Esperant de vous voir sous peu, j'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué,
JOS. BLOCH
P. S.—Nous fournissons la Toile et Cercles d'Emballage aux prix les plus réduits. #19

College St. Charles,
GRAND COTEAU.
La prochaine session ouvrira Lundi le 5 Octobre prochain, à 8 heures, par M. J. RODRIGUE, S. J.
Grand Coteau 19 Septembre 1874. 49 71

AUX RECLAMANTS.
Le sousigné annonce au public qu'il se chargera de toutes les réclamations contre les Etats-Unis, pour coton, sucre, et animaux saisis par les armées fédérales pendant la guerre de sécession. Il fera une spécialité de cette branche d'affaires et ne réclame aucun frais d'avance. Dans le cas où les propriétés saisies sont des animaux, la loyauté au gouvernement fédéral devra être prouvée.

H. M. DUNBAR.
Grand Coteau, 19 Sept. 1874. Im

DES AVANCES
SERONT FAITES
SUR LES RECOLTES
PAR E. PHILLIPS
RUE MAIN, OPELOUSAS.

AFIN de faciliter ceux qui jusqu'à présent n'ont pu obtenir des avances à cause de la durée du temps, le sousigné annonce respectueusement à cette catégorie des habitants, qu'il est prêt à leur venir en aide en

Toile et Cercles d'emballage, Marchandises Sèches, Groceries, Chaussure, Quincaillerie, &c.
aux prix les plus réduits, sur la promesse de leurs récoltes pour assurer les avances faites.

A la clientèle qui paye comptant, j'annonce qu'à compter de Lundi 14 courant, je vendrai les articles suivants aux prix qu'ont ainsi: Beau coton blanc, 10 cents la yard. Beau coton écarl, 10 cents. Indiennes, 10 cents. Bas, 10 cents la paire. Chaussures, 10 cents la paire. Corsets, 75 cents à \$1. Denims, 15 à 25 cts. la yard. Stripes, 15 à 25 cts. Etouffes à matelas etc. 15 à 25 cents. Coutilis, 15 à 25 cts. Au fait, toutes mes marchandises seront vendues

A PRIX REDUITS
à l'effet de faire place pour un assortiment considérable de

Marchandises d'Automne,
que nous recevons vers le 25 Septembre.

VENEZ EXAMINER.
EMANUEL PHILLIPS.
Opelousas 12 Septembre 1874. Im

ENREGISTREMENT.

Bureau du Surveillant de l'Enregistrement de la Paroisse St. Landry, Opelousas 26 Aout 1874.

CONFORMEMENT à l'acte No. 155 de la Législature de 1874, approuvé le 24 Juillet 1874, le Bureau du Surveillant de l'Enregistrement des votes de la Paroisse St. Landry ouvre aux lieux ci-après désignés à l'effet de prendre un nouveau et complet Enregistrement des votants de la Paroisse St. Landry en entier, savoir:

A la Maison de Cour, à Opelousas, le 31 Aout et le 29, 30, 31 de Septembre.
A Washington à la Maison de Ville, le 7, 8, 9 et 10 Septembre.
A la Ville Plate, au Café ou près du Café de M. Emile Tate, le 12 et 14 Septembre.

Au Bayou Chicot, au magasin ou près du magasin de M. Sam Haas, le 15 Septembre.
A Chalgaier, au magasin ou près du magasin de Dorsin P. Lafleur, le 18 Septembre.
A Prud'homme City, au magasin ou près du magasin de T. C. Chacheré, le 19 et 21 Septembre.

A Flammequin, au magasin ou près du magasin de Foreman & Webb, le 22 Septembre.
A la Pointe aux Loups, à l'Hôtel ou près de l'Hôtel des Soeurs de A. B. Cart, le 25 Sept.
A la Rivière Mermeute, au magasin ou près du magasin de Victor Maignaud, le 26 Sept.
Au Grand Coteau, le 1er et le 2 Octobre.

A Gros Chèvrou, au magasin ou près du magasin de Michel Emont, le 5 Octobre.
Au Bayou Rouge, au magasin ou près du magasin de T. A. Hicks, sur le Negro Foot, le 8 et le 9 Octobre.
Au Bayou Boeuf, au magasin ou près du magasin de Louis Stagg, le 12 Octobre 1874.

Revenant au magasin ou près du bureau sera ouvert jusqu'au soir du 23 Octobre, date à laquelle l'enregistrement sera clos.

JAMES J. THOMPSON,
Surveillant de l'Enregistrement de la Paroisse St. Landry.

A VENDRE
PAR le sousigné à Washington, pour cause de départ, les propriétés suivantes: Une maison et terrain, une vieille et excellente situation pour le commerce à Washington; une atelier d'armurier, comprenant outils, armes etc.; un stock de marchandises sèches, groceries etc. meubles de maison, etc. Le tout sera vendu ensemble ou séparément au grand sacrifice. Les marchandises seront vendues à 20 pour cent au-dessous du prix courant. Toutes ou partie de ces propriétés, seront vendues à l'amiable jusqu'au 19 de Novembre prochain et toutes celles dont on n'aura pas disposé à cette époque seront ce jour-là vendues.

A L'ENCAN,
commençant le 19 Novembre 1874, à 10 heures.
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Courrier, ou au sousigné, sur les lieux.
C. L. FAUST.
Vis-à-vis Urban, Washington.
18 Juillet 1874. 4m

Meubles de Maison
Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

Le sousigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lit, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes. On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux.
L. VATTER, agent.
19 juillet—40uf
rue Main, Opelousas.

AUBERGE DE CAMPAGNE,
GRAND COTEAU.
TENUE par André D. Mèche, rue Dumaine 1, près du bureau de Poste. Les voyageurs seront reçus avec les mêmes soins, logement confortable; prix modérés. (fill sep 14)

Aux Marchands de Boeufs.
LES BEUFS, VACHES ET VEUAUX gras de boucherie, se vendront au comptant, par lots, par la maison de CLOPHAS COMEAU.
Opelousas 1er juillet 1874. If

Mornhinveg & Dantin,
ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur Atelier de Tailleurs rue Bellevue, vis-à-vis le magasin de J. O. Bonnet & Co., où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. (31 août 1873-32)

R. MORNHINVEG,
HORLOGER-BIJOUTIER,
Rue Main, Opelousas, s'occupera assiduellement de toutes les réparations, bijoux, ferretes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.
Opelousas, 3 Janvier 1874. 1a

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.
ANDRUS, C. B.—Family and Flouring Groceries, Corn, Oats, Tinsware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinsware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZSHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockery, ware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

DRUGS AND GROCERIES.
ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

MEYERS, JULIUS—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Saddlery, Hardware, &c. Corner Main and Landry streets.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Saddlery, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, CAMILLE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and North streets.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASCA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Groves.

Physicians.
HADEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. H.—Physician and Surgeon. Office adjoining residence, Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.
GARDLAND, HENRY L.—Attorney at Law. Office on Landry street, between Court and Market streets.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUBSPETH—Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, opposite Johnston's Stable.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.